

*Les handicapés des membres inférieurs peuvent piloter grâce à un avion spécial*

## Les ailes de la liberté

**A**vec son avion à commandes manuelles... l'Aéro-Club du Gaillacois s'ouvre aux handicapés. Ce n'est peut-être pas encore le temps des retrouvailles ni des épousailles, mais ce n'est plus la guerre de tranchées malgré la partition entre les deux Aéro-Club. La création de l'Aéro-club du Gaillacois, en avril 2001, s'était faite sur un fond d'affrontement avec l'Aéro-club Gaillac-Albi. La situation s'est bien apaisée aujourd'hui : les protagonistes se saluent courtoisement devant les hangars et Charles Pistre, le maire, voudrait même mettre la manette des gaz sur la fusion. Il l'a dit à tous en termes nets pour être reçus cinq sur cinq.

Jean Gimenez et Daniel Gé, président et secrétaire du nouveau club, estiment qu'il faut laisser du temps au temps mais ne refusent pas l'hypothèse. "Après tout, nous avons prouvé que nous pouvions réussir des fusions, par exemple avec Albi en 1998". L'Aéro-club du Gaillacois dispose de deux avions, l'un appartenant au comité d'entreprise de l'EDF, avec lequel a été passée une

### Etre autonome

convention, et un second acheté récemment à l'Aéro-Club de

Midi-Pyrénées (à Toulouse-Lasbordes), qui présente la particularité d'être pilotable aussi par des handicapés des membres inférieurs.

Ils arrivent jusqu'à l'avion en fauteuil, mais la règle veut qu'ils soient autonomes pour se hisser dans la cellule et s'en extraire. L'avion a été refait il y a quatre ans, décapé jusqu'à l'alu et repeint, et la cellule entièrement reconditionnée. Le moteur, lui, est enfin de cycle et devra être changé dans 120 heures. Cette activité vers les pilotes handicapés est encore peu connue et l'Aéro-club entend la promouvoir. Robert Brandouy, lui-même pilote handicapé, a décidé de reprendre le malonier (commandes manuelles) pour faire valider à nouveau son brevet qui était périmé depuis six mois.

"Nous avons bien sûr des conditions dérogatoires, mais il faut une visite médicale par un médecin agréé et l'aval du conseil médical de l'aviation civile. C'est d'ailleurs un Gaillacois, dans les années 1970, Marcel Cavallès, qui est à l'origine de cette circulaire, prise quand il était secrétaire général à l'aviation civile".



**Un avion à commandes manuelles qui ouvre le ciel à des pilotes handicapés** photo DDM-

L'Aéro-club du Gaillacois a bien commencé sa carrière puisque, en quelques mois, il a à son actif 350 heures de vol (depuis juin) et ce grâce à l'activité des adhérents EDF. L'objectif 2002 est fixé autour de 700 heures. «Mais comme nous n'avons que des bénévoles, cet objectif n'est pas un impératif», indique Jean Gimenez. Le club donne aussi

des leçons de pilote par l'intermédiaire des trois instructeurs bénévoles, J. Gimenez, le chef pilote; Jean-Luc Cadier et Nadine Chomarat. Actuellement, six élèves sont en cours de formation. "Notre activité se passe le week-end puisque les instructeurs travaillent".

Le bureau, composé en plus de Michel Loupien (trésorier), de Claude Méreau (trésorier adjoint), de Jacques Darblade (secrétaire adjoint) et de Patrick Dubosq (assesseur), a pris contact avec le Comité handisports pour communiquer vers ce public potentiel. "Des pilotes comme Gilles Gonçalves prouvent que l'aviation est un

terrain d'expression possible quand on a l'envie et la volonté. C'est une activité de précision et de concentration", ajoute Jean Gimenez. De prochaines démonstrations sur le Rallye ST de 150 CV devraient convaincre les hésitants. J.-A.L.